

SOCIÉTÉ DE PRÊT FIRST DATA, CANADA

PRINCIPES DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Chez Société de prêt First Data, Canada (« SPFDC », « nous », « notre » ou « nos »), nous savons que l'exactitude, la confidentialité, la sécurité et la protection des renseignements personnels sont importantes pour vous. Les présents principes de protection des renseignements personnels informent les individus avec lesquels nous faisons affaire sur la façon dont nous recueillons, conservons, utilisons et divulguons les renseignements personnels.

Nos principes de protection des renseignements personnels s'appliquent aux renseignements personnels sur les individus avec lesquels nous faisons affaire au cours de nos activités au Canada. Les renseignements personnels sont des renseignements qui identifient et concernent un individu donné au sens de la législation sur la protection des renseignements personnels applicable. Les individus avec lesquels nous pouvons faire affaire au cours de nos activités peuvent comprendre des marchands exploitant une entreprise seuls ou en association avec d'autres individus, ou des employés ou des mandants de nos sociétés clientes. Nous faisons également affaire indirectement avec des consommateurs qui traitent des opérations avec nos clients. Les présents principes de protection des renseignements personnels ne s'appliquent pas aux renseignements sur nos employés ou aux renseignements qui ne sont pas des renseignements personnels.

1. Nous obtenons et utilisons les renseignements personnels dont nous avons besoin pour fournir nos produits et services.

Nos clients sont des entreprises qui se fient à nous pour permettre les paiements par carte de crédit, carte de débit ou carte à valeur stockée au point de vente ou sur Internet. Nous recevons généralement des renseignements personnels de deux façons. Premièrement, nous pouvons obtenir des renseignements personnels sur les individus qui sont propriétaires et exploitants des entreprises que nous servons. Deuxièmement, nous pouvons recevoir des renseignements personnels par suite du traitement des opérations financières des consommateurs avec nos clients commerciaux.

Les renseignements personnels que nous recueillons peuvent comprendre :

- des renseignements personnels fournis sur les demandes de nos marchands, comme les coordonnées, la part de propriété du demandeur commercial, les renseignements bancaires, les références financières, les dettes personnelles, la situation hypothécaire et d'autres renseignements de crédit, la date de naissance, le numéro d'assurance sociale (s'il est fourni) et d'autres identifiants personnels fournis par le demandeur;
- des renseignements de crédit, financiers et connexes recueillis avec le consentement de l'individu auprès d'autres sources, tels que les fournisseurs de crédit, les agences d'évaluation du crédit, les sources de revenus et les répondants personnels;
- les renseignements que nous pouvons compiler au sujet de notre relation d'affaire, tels que les relevés d'opérations et l'historique des paiements ainsi que les dossiers du service à la clientèle;
- les relevés concernant les opérations financières des consommateurs avec nos clients commerciaux obtenus et compilés dans le cadre de la prestation de services de traitement à ces clients;
- les coordonnées fournies par des tiers avec lesquels nous avons une relation d'affaire à utiliser comme coordonnées de clients éventuels.

Nous recueillons et utilisons des renseignements personnels dans la mesure où nous en avons besoin aux fins suivantes :

- établir et maintenir une relation avec les clients, notamment en évaluant l'admissibilité d'un client ou d'un client éventuel à nos produits et services, évaluer la solvabilité et vérifier l'identité des personnes avec qui nous faisons affaire;
- fournir nos produits et services, notamment le service à la clientèle;
- exercer nos activités, notamment en exécutant une opération de paiement demandée par un consommateur et en effectuant le règlement avec nos clients commerciaux;
- si nous avons un consentement à cet égard, offrir des produits et services nouveaux ou supplémentaires à nos clients actuels, y compris certains produits et services fournis par des tiers;
- respecter les exigences légales ou réglementaires, y compris les exigences en matière de rapport;
- protéger nos intérêts et ceux de nos clients (par exemple, prévenir la fraude);
- traiter et compiler les factures et les renseignements de facturation;
- gérer, administrer, recouvrer ou mettre à exécution par ailleurs les comptes de nos clients;
- enregistrer et mettre à exécution les sûretés;
- tenir les livres comptables pendant des périodes raisonnables et gérer et administrer notre entreprise de façon générale;
- respecter les lois contre le blanchiment d'argent ou contre le financement des activités terroristes ou les lois similaires au Canada et ailleurs, notamment en vérifiant l'identité à l'aide de listes de surveillance établies par des organismes de réglementation ou des organismes similaires du Canada et d'autres pays;
- respecter les exigences légales ou réglementaires et les exigences relatives à l'assurance, à la sécurité, à la vérification et au traitement.

Nous pouvons par ailleurs recueillir et utiliser des renseignements personnels avec votre consentement (par exemple, à des fins supplémentaires qui vous sont indiquées au moment de la cueillette des renseignements) ou tel que la loi le permet ou l'exige.

2. Nous pouvons divulguer vos renseignements personnels dans certaines circonstances.

Nous pouvons divulguer des renseignements personnels :

- à nos partenaires commerciaux (par exemple, des institutions financières) qui travaillent conjointement avec nous à la fourniture de produits et de services (les « partenaires commerciaux »), par exemple des renseignements personnels fournis dans une demande ou une opération de marchand conjointe ou des renseignements financiers liés à l'utilisation de nos produits et services par un individu;
- à des émetteurs de cartes de crédit dont nous traitons les opérations sur cartes, y compris les relevés d'opérations et les renseignements relatifs aux rétrofacturations et aux retours;
- à des associations de cartes aux fins du traitement, de l'autorisation et de l'authentification et à des fins de conformité aux règlements du secteur des cartes;
- à des prêteurs (y compris nos partenaires commerciaux) et à des agences d'évaluation du crédit au cours des évaluations du crédit et des évaluations financières courantes et afin de fournir des références de crédit;
- selon ce qui est nécessaire pour enregistrer des sûretés et les mettre à exécution ou recouvrer par ailleurs les sommes qui nous sont dues;
- aux membres de notre groupe, y compris ceux qui sont situés à l'extérieur du Canada, aux fins de la vérification interne, de la gestion, de la facturation ou de l'administration;

- si nous avons votre consentement, à des tiers, y compris les membres de notre groupe et nos partenaires commerciaux, afin d'offrir et de commercialiser nos produits et nos services ou, dans certains cas, les produits et les services d'un tiers à de nouveaux clients et à des clients actuels de SPFDC ou à ce tiers.

Nous pouvons transférer certains renseignements personnels à des fournisseurs de services commerciaux, par exemple des entreprises qui impriment des chèques ou traitent des données et des agences de recouvrement qui nous aident à fournir des produits et des services à nos clients. Ces fournisseurs de services commerciaux peuvent comprendre les membres de notre groupe. Prenez note que certains de ces fournisseurs de services et membres de notre groupe sont situés et peuvent fournir des services à l'extérieur du Canada et que vos renseignements personnels peuvent être transférés à l'extérieur du Canada et y être traités aux fins décrites dans les présents principes de protection des renseignements personnels. Nous prenons des mesures raisonnables pour garantir que les renseignements personnels qui peuvent être traités par ces fournisseurs de services pour notre compte sont protégés et ne sont pas utilisés ni divulgués à des fins autres que celles que nous indiquons, sous réserve des exigences des territoires étrangers applicables à ces organismes, par exemple les exigences légitimes de divulgation des renseignements personnels aux autorités gouvernementales de ces pays.

Nous pouvons utiliser des renseignements personnels et les divulguer à des parties liées au financement, à la titrisation, à l'assurance, à la vente, à la cession ou à une autre aliénation envisagés ou réels de la totalité ou d'une partie de SPFDC ou de notre entreprise ou de nos actifs, y compris afin de permettre à ces parties de décider si elles doivent entreprendre ou poursuivre une telle opération; pour respecter pleinement des exigences ou des obligations en matière de rapport, d'inspection ou de vérification à l'égard de ces parties; et pour permettre à ces parties d'exercer leurs activités et de recueillir, d'utiliser et de divulguer les renseignements conformément, pour l'essentiel, aux présents principes de protection des renseignements personnels.

Nous pouvons divulguer par ailleurs des renseignements personnels si cela est nécessaire pour respecter des exigences légales, réglementaires (y compris l'autoréglementation du secteur), en matière d'assurance, de vérification et de sécurité (notamment si cela est nécessaire pour protéger notre entreprise, y compris prévenir la fraude), avec le consentement de l'individu, ou tel que la loi le permet ou l'exige.

3. Nous informons les clients de l'utilisation de leurs renseignements personnels et obtenons leur consentement

Soit avant soit au moment où nous recueillerons des renseignements personnels sur nos clients ou d'autres personnes, nous expliquerons comment nous entendons les utiliser et nous obtiendrons le consentement de l'individu à leur utilisation à ces fins, sauf dans les circonstances restreintes en vertu de la loi où des renseignements personnels peuvent être recueillis, utilisés ou divulgués sans le consentement de l'intéressé. Le consentement à la cueillette, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels peut être donné de diverses façons. Le consentement peut être exprès (par exemple, verbalement, par voie électronique ou sur un formulaire que vous pouvez signer décrivant les utilisations et les divulgations prévues des renseignements personnels) ou implicite (par exemple, lorsque vous fournissez les renseignements nécessaires pour un service que vous avez demandé ou dans certaines circonstances lorsqu'un avis vous a été donné de nos intentions en ce qui concerne vos renseignements personnels et que vous n'avez pas retiré votre consentement à une fin indiquée, par exemple en utilisant une option de « refus » offerte, s'il en est). Le consentement peut être donné par votre représentant autorisé (comme un tuteur légal ou une personne ayant une procuration).

En général, lorsque vous nous fournirez des renseignements personnels, nous présumerons que vous consentez à ce que nous recueillions, utilisions et divulguions ces renseignements aux fins indiquées ou

décrites dans les présents principes de protection des renseignements personnels, s'il y a lieu, ou autrement au moment de la cueillette.

Nous recueillons, utilisons et divulguons vos renseignements personnels avec votre consentement, sauf tel que la loi le permet ou l'exige. Des lois ou des règlements peuvent nous obliger ou nous autoriser à recueillir, à utiliser ou à divulguer des renseignements personnels sans votre consentement, par exemple pour que nous nous conformions à une ordonnance du tribunal, à des règlements locaux ou fédéraux ou à une enquête permise légalement par un organisme gouvernemental ou pour recouvrer une dette qui nous est due.

4. Nous déploierons des efforts raisonnables pour préserver l'exactitude des renseignements personnels et les garder à jour.

Nous conserverons les renseignements personnels qui demeurent pertinents aux fins prévues ou selon ce que la loi exige. Nous pouvons conserver des renseignements sur vous dans nos dossiers tant que cela est nécessaire aux fins décrites ci-dessus (y compris des périodes de prescription légale, une conservation raisonnable des livres comptables et des exigences relatives à la conservation légales ou réglementaires), même si vous cessez d'être client. Nous prendrons des mesures raisonnables pour garder les renseignements personnels aussi exacts et à jour que nécessaire aux fins pour lesquelles les renseignements sont recueillis.

5. Nous utilisons des mécanismes de sécurité appropriés

Chez First Data, la sécurité est une priorité. Nous prendrons des mesures pour préserver la confidentialité des renseignements personnels que nous recueillons et conservons. L'accès aux renseignements personnels dans notre entreprise sera limité aux employés et aux mandataires qui en ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités commerciales. Nous prenons des mesures appropriées pour protéger les renseignements personnels contre l'accès, la divulgation, la modification ou la destruction non autorisés. Ces mesures peuvent comprendre, suivant le cas, le chiffrement, la sécurité de l'accès physique, des pare-feux informatiques et d'autres technologies appropriées. Nous nous attendons à ce que tous nos fournisseurs de services qui traitent ou conservent des renseignements personnels utilisent des mesures de sécurité appropriées.

6. Vous avez le droit de demander l'accès à vos renseignements personnels

Nos clients ont le droit de demander l'accès à leurs renseignements personnels que nous conservons et de contester l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements. Les renseignements personnels fournis à un client seront fournis dans un délai raisonnable et à un coût minime pour le client ou gratuitement. Les droits d'accès aux renseignements personnels font l'objet de certaines restrictions légales.

Nous pouvons tenir des dossiers sur le moment où nous divulguons des renseignements personnels à des tiers. Veuillez remarquer, cependant, que nous ne tenons pas de dossiers d'information sur les divulgations normales ou habituelles, par exemple lorsque nous fournissons des renseignements personnels à nos fournisseurs de services et partenaires commerciaux, des relevés T5 et d'autres rapports aux autorités fiscales, des renseignements dans le cadre de retours et de rétrofacturations, des mises à jour périodiques régulières et des renseignements de crédit aux agences d'évaluation du crédit et ainsi de suite.

7. Vous avez le droit de refuser ou de retirer votre consentement

Sous réserve des exigences légales et contractuelles, vous pouvez refuser de consentir à notre cueillette, à notre utilisation ou à notre divulgation de renseignements sur vous ou vous pouvez retirer votre

consentement à la poursuite de notre cueillette, de notre utilisation ou de notre divulgation de renseignements à tout moment à l'avenir en nous donnant un avis raisonnable. Si vous refusez ou retirez votre consentement, nous ne pourrions peut-être pas vous fournir ou continuer à vous fournir certains produits, services ou renseignements qui peuvent être précieux pour vous. Afin de refuser ou de retirer votre consentement, y compris à certaines fins secondaires comme des offres supplémentaires et des renseignements sur nos produits et services, vous pouvez communiquer avec nous de la façon décrite ci-après.

8. Nous rendons compte du respect de nos principes de protection des renseignements personnels

Nous avons désigné un membre de la direction de Société de prêt First Data, Canada comme responsable de notre conformité aux présents principes de protection des renseignements personnels. SPFDC prend des mesures pour que tous les employés de SPFDC respectent la confidentialité des renseignements personnels ainsi que nos politiques et nos procédures concernant la protection des renseignements personnels.

9. Nous répondrons à vos questions et à vos préoccupations sur la protection des renseignements personnels

Si vous avez des questions, des préoccupations ou des problèmes au sujet de la protection des renseignements personnels ou de la confidentialité, si vous voulez retirer votre consentement ou demander des renseignements sur la façon d'accéder à vos renseignements personnels ou de les corriger, vous pouvez communiquer avec la personne responsable de la protection des renseignements personnels de SPFDC en composant le 1-888-879-4044, poste 3517, de 8 h 30 à 20 h HNE ou en nous écrivant à Société de prêt First Data, Canada, 2360 Skymark Avenue, bureau 500, Mississauga (Ontario) L4W 5A4, à l'attention de : Responsable de la protection des renseignements personnels. Les demandes d'accès à vos renseignements personnels ou de correction de ceux-ci doivent être faites par écrit.

10. Modifications de nos principes de protection des renseignements personnels

Les présents principes de protection des renseignements personnels peuvent être révisés de temps à autres. Si nous avons l'intention d'utiliser ou de divulguer des renseignements personnels à des fins non décrites dans le présent énoncé, nous déploierons des efforts raisonnables pour aviser les individus concernés, au besoin. Cependant, si la façon dont vos renseignements personnels sont utilisés ou divulgués vous préoccupe ou si vous voulez, pour une autre raison, obtenir des renseignements à jour sur nos pratiques relatives aux renseignements personnels, veuillez communiquer avec nous de la façon décrite ci-dessus afin d'obtenir un exemplaire à jour des présents principes de protection des renseignements personnels. Le présent document est effectif au 19 juin 2008.